



FEUILLE DE ROUTE

FÉDÉRATION DU NORD DU PARTI SOCIALISTE

➤ **N°24**
DEC. 2010



ÉDITO

DE GILLES PARGNEAUX
Premier Secrétaire Fédéral

JEUDI 2 DÉCEMBRE, IL FAUT VOTER !

Avec la convention sur le nouveau modèle économique, écologique et social, la convention sur l'égalité réelle est au cœur du futur projet socialiste. La première a constitué l'entrée en matière de notre année de réflexion, la seconde va la conclure, marquant combien ces deux thématiques - produire la richesse, partager la richesse - sont indissociables et constituent l'alpha et l'oméga d'une pensée socialiste.

Dans une période de hausse des inégalités, cette réflexion sur l'égalité réelle est particulièrement actuelle et nécessaire. Dans la France de Nicolas Sarkozy, le bouclier fiscal est pour quelques uns, les amis du Fouquet's, les remboursements de médicaments, l'augmentation de l'âge de la retraite, la dégradation de l'école, les services publics au rabais sont pour tous les autres.

Non, nous ne voulons pas de ce monde-là, de cette France-là. Le cri qui a levé l'espoir socialiste, il y a plus de 100 ans de cela, est aujourd'hui plus que jamais d'actualité. Non, nous n'accepterons pas cette injustice-là. Nous ne l'accepterons pas, d'abord, parce que nous refusons le discours fataliste sur la loi du plus fort, sur l'inégalité nécessaire, sur l'impossibilité de changer les choses.

Nous sommes socialistes parce que nous croyons, nous savons, qu'ensemble, nous pouvons les changer.

Avec le texte sur l'égalité réelle, nous disons que le changement est possible !

Gilles PARGNEAUX

➤ 25 BONNES RAISONS DE VOTER LE JEUDI 2 DÉCEMBRE !

Education-formation : assurer l'égalité de la maternelle à la formation professionnelle



Concentrer les moyens sur l'école primaire, en particulier sur le premier cycle des apprentissages : enseignants formés, classe à petits effectifs là où cela est nécessaire, renfort éventuel d'un deuxième professeur dans certaines classes pour personnaliser l'enseignement, etc...

Allocation d'études et de formation : transformer le système d'aide sociale en le basant sur la situation propre du jeune et en créant une allocation d'étude pour les jeunes en formation, avec deux objectifs : lutter contre la dépendance et la reproduction sociale et élever le niveau de qualification en permettant à de nouvelles catégories sociales d'accéder à l'enseignement supérieur. Cette allocation d'étude sera unique, regroupant l'ensemble des aides existantes (aides au logement, bourses sur critères sociaux...).

Une augmentation du nombre annuel de jours de cours en raccourcissant les vacances d'été et organiserons d'autre part une **semaine de 5 jours éducatifs**, en lien avec les collectivités locales et les associations périscolaires.

Un **nouveau pacte éducatif**, avec une profonde refonte de la formation des enseignants et des personnels d'éducation : une formation comprenant une part de spécialisation disciplinaire, une part de formation professionnelle pratique et théorique assurée, au sein de l'université, par des IUFM rénovés et une entrée progressive dans la carrière.

Compte formation : Nous mettrons en place un droit à la qualification pour tous garanti par un compte formation individuel à deux étages. Le premier étage assurera un droit à la formation initiale différée de 6 mois à 2 ans en fonction de la qualification des jeunes sortis de la formation initiale. Le second étage assurera un droit capitalisable à la formation tout au long de la vie professionnelle.

Une nouvelle carte scolaire pour l'égalité : Introduction de critères sociaux et scolaires dans le nouveau dispositif de sectorisation, notamment en créant « un indice de mixité sociale ».



INÉGALITÉS TERRITORIALES : DÉFENDRE DES TERRITOIRES VIVANTS, CONTRE LE FATALISME GÉOGRAPHIQUE

Une **solidarité territoriale** assurée par la redistribution des ressources d'une collectivité à l'autre d'une part, et de l'Etat aux collectivités d'autre part

Création d'un **bouclier rural**, fer de lance d'une ruralité moderne, et arsenal de mesures visant à remédier à la fracture territoriale, à rétablir l'égalité entre les territoires tout en prenant en compte les spécificités de la vie à la campagne, et à défendre les services publics

Plus de **mixité sociale** dans les villes, par le renforcement de la loi SRU et le passage de 20 à 25% de ses exigences en matière de construction de logements sociaux avec des moyens coercitifs si elle n'est pas appliquée par les maires

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES : FAVORISER L'ÉGALITÉ POLITIQUE, PROFESSIONNELLE ET DOMESTIQUE

Un **service public de la petite enfance** de qualité et le triplement, en 10 ans, le nombre d'enfants accueillis dans les structures collectives

Décourager le recours aux temps partiels subis : les cotisations patronales seront majorées pour les temps partiels et les entreprises devront organiser, pour les salarié-e-s qui le souhaitent, la possibilité de passer à temps plein. Nous engageons une action avec les partenaires sociaux pour tendre vers la disparition des temps partiels de moins de 20 heures

La **division par deux les écarts de salaires entre les femmes et les hommes**, à échéance de 5 ans notamment en obligeant les entreprises à produire un rapport de situation comparée

Un **Ministère des droits des femmes et de l'égalité entre les genres** qui garantira la mise en place de politiques d'égalité, de manière transversale

La **parité obligatoire dans toutes les élections nationales au scrutin** uninominal et la dotation publique supprimée pour les partis politiques qui ne respecteront pas l'objectif paritaire dans le cadre des investitures.

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS : RÉAFFIRMER L'ÉGALE DIGNITÉ DE TOUS LES CITOYENS CONTRE LA POLITIQUE DU REJET

Le **droit de vote et d'éligibilité aux étrangers non communautaires** pour les élections locales

Egalité des genres et des familles en ouvrant le mariage pour tous les couples et l'adoption à tous les couples ayant un projet parental

Une **formation des enseignants** qui leur permette d'appréhender les élèves dans leur diversité ; la lutte contre les discriminations dans l'école

Une **formation renforcée des policiers et des magistrats** à la lutte contre les discriminations, dans le cadre de leur formation initiale et de la formation continue

DES SERVICES PUBLICS UNIVERSELS ET PERSONNALISÉS, PARCE QUE LES SERVICES PUBLICS SONT LE PATRIMOINE DE CEUX QUI N'EN ONT PAS



Rétablir le **contrôle public sur les choix tarifaires des opérateurs** de l'électricité et du gaz.

Un nouveau **droit universel à la compensation de la perte d'autonomie**, pour garantir, à tout âge de la vie, un panier de soins et de services.

L'aménagement de la liberté d'installation des professionnels de santé, en planifiant notamment la sortie d'études des jeunes médecins pour les inciter à exercer pendant leurs deux à trois premières années d'exercice dans des zones de santé prioritaires.

L'introduction du **paiement au forfait des professionnels de santé**.

Le **retour sur les mesures de déréglementation du secteur de la petite enfance** prises par la droite, et garantir un accueil de qualité avec une formation et un taux d'encadrement adapté.

Sur le modèle de la loi SRU, un **taux minimum de places en crèche** pour communes de plus de 10.000 habitants.